

L'action internationale



L'action internationale

Sommaire

4

Notre ambition à horizon 2030

6

Les expertises de la Croix-Rouge française
à l'international

6

Soutenir la capacité d'agir des Croix-Rouge
et des Croissant-Rouge

10

La santé

14

La gestion des risques de catastrophes

17

La réponse aux urgences

21

Présence de la Croix-Rouge française

Notre ambition à horizon 2030

Dans un monde marqué par la multiplicité, l'intensité et la diversité des crises complexes engendrant une explosion des besoins humanitaires, la Croix-Rouge française a pour ambition d'être, à l'international, une organisation incontournable dans les domaines de la santé, de la gestion des risques de catastrophes et un acteur clé de la localisation de l'aide.

La Croix-Rouge française répond à ces défis en agissant auprès de et avec les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge des pays d'intervention.

S'inscrivant pleinement dans le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Croix-Rouge française œuvre à la protection et à la résilience des plus vulnérables.



7 orientations stratégiques pour agir

1

Placer le soutien au développement des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge des pays d'intervention au cœur de notre intervention

2

Recentrer notre expertise sur deux domaines prioritaires : la santé et la gestion des risques de catastrophes

3

Développer les synergies et les partenariats, pour maintenir des réponses adaptées à des crises complexes

4

Renforcer les mécanismes de redevabilité et d'apprentissage

5

Diversifier les formes de notre présence et nos modalités d'intervention

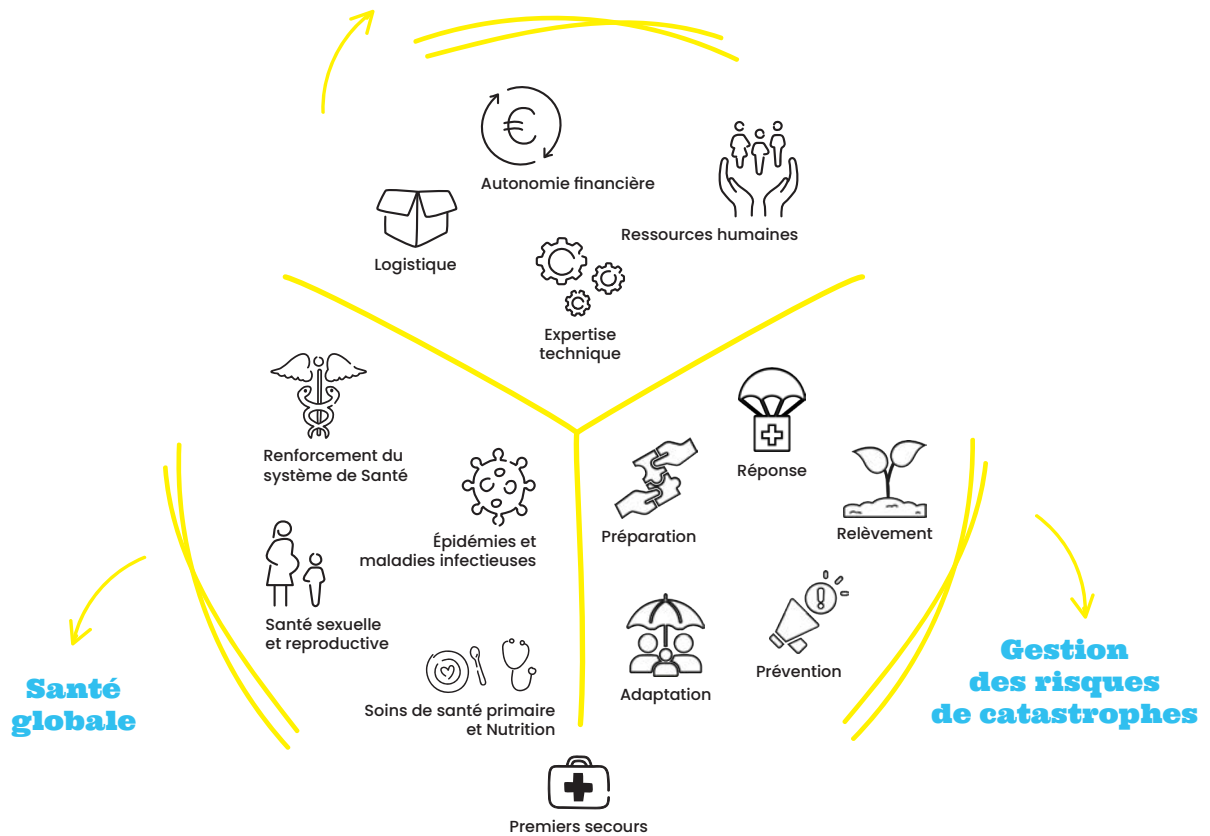
6

Renouveler notre exemplarité face à des enjeux de plus en plus nombreux

7

Mettre en adéquation ressources et ambitions

Développement des Sociétés nationales



LES EXPERTISES DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE À L'INTERNATIONAL

Soutenir la capacité d'agir des Croix-Rouge et des Croissant-Rouge

La Croix-Rouge française soutient le développement des Croix-Rouge et Croissant-Rouge avec qui elle est engagée à l'international, et plus particulièrement le développement de leur pouvoir d'agir, c'est-à-dire leur capacité à mettre en œuvre à tout moment, en tout lieu du territoire et aussi longtemps qu'il le faut, des actions d'assistance, de secours ou de développement.



La localisation de l'aide

est au cœur du modèle du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et la Croix-Rouge française renforce son engagement en plaçant le développement des Croix-Rouge et Croissant-Rouge au centre de son action internationale.

Ces organisations nationales sont des acteurs de premier plan qui viennent renforcer la résilience des communautés et leur porter secours lorsqu'une crise survient. Dans une perspective de "localisation" effective de l'aide, la force et la singularité de ce premier réseau humanitaire mondial, résident en trois points essentiels :

- **Un emblème** mondialement reconnu et qui suscite la confiance, tout comme les 7 principes fondamentaux qui l'accompagnent.
- **Un réseau de volontaires** engagés pour agir, aussi longtemps que nécessaire, au plus près des territoires et des communautés dont ils sont eux-mêmes issus.
- **Un rôle reconnu** d'auxiliaire des pouvoirs publics, qui leur confère une légitimité institutionnelle forte.

Nos objectifs, nos expertises

La Croix-Rouge française a retenu quatre objectifs prioritaires pour accompagner les Croix-Rouge et Croissant-Rouge avec lesquels elle travaille à renforcer :

- la capacité à attirer, fidéliser et déployer les **ressources humaines**.
- **l'autonomie financière**.

- la capacité à fournir un **support logistique** aux opérations.
- la capacité à œuvrer pour la résilience des plus vulnérables à travers un renforcement de **l'expertise technique thématique en santé, gestion des risques de catastrophes, premiers secours et entrepreneuriat social**.

“Makasi” : la digitalisation de la gestion des volontaires

Les volontaires constituent la colonne vertébrale des Croix-Rouge et Croissant-Rouge mais celles ayant des ressources limitées possèdent rarement des données fiables sur ceux-ci. Ce déficit d'information sur les volontaires impacte leur capacité de mobilisation opérationnelle ainsi que leur développement organisationnel (recrutement, formation des volontaires, coordination des opérations, etc.).

“Makasi” soutient les Croix-Rouge et Croissant-Rouge dans toutes les étapes de mise en place d'un système d'information, de gestion des volontaires, et permet d'accompagner le changement organisationnel induit par cette digitalisation.

La Croix-Rouge française appuie les Croix-Rouge centrafricaine et camerounaise ainsi que le Croissant-Rouge comorien dans le déploiement de la solution Makasi.

Appuyer la mise en place d'une politique de gestion des ressources humaines

Dans le cadre du développement de la Croix-Rouge centrafricaine, un soutien organisationnel est apporté à son département des ressources humaines.

La Croix-Rouge française délivre son expertise à travers la mise à disposition d'une assistance technique dédiée.

L'ensemble de la politique RH (grille salariale, politique de recrutement, etc.) ainsi que des procédures relatives à la gestion administrative (gestion de la paie, de la carrière et de la formation) du personnel sont révisées, permettant ainsi d'assurer le bon fonctionnement de l'organisation et de créer un cadre de gestion compétitif et répondant aux exigences légales et sociales.

Mobiliser les expertises nationales et internationales de la Croix-Rouge française

La Croix-Rouge française soutient un projet de renforcement de l'offre de formations paramédicales de la Croix-Rouge camerounaise. Il s'agit d'appuyer à la fois l'agrandissement et l'équipement du centre de formation

ainsi que la révision des curricula et des techniques pédagogiques grâce à la mobilisation du savoir-faire des établissements de formation de la Croix-Rouge, en France.

Grâce à cet appui, la Croix-Rouge camerounaise se positionne comme un acteur clé dans la formation des professionnels de santé. L'aboutissement de ce projet ouvre également de nouvelles perspectives tant au niveau national qu'à l'international pour de futurs projets. À ce titre, le centre accueillera des formations de premiers secours prodiguées au grand public. Tous ces aspects permettent également de consolider l'autonomie financière de la Croix-Rouge camerounaise.



Optimiser la chaîne d'approvisionnement de la Croix-Rouge libanaise

La Croix-Rouge française appuie la stratégie de renforcement du département logistique et achats de la Croix-Rouge libanaise, engagée dans un processus de modernisation. Il s'agit de renforcer les capacités opérationnelles de ce département essentiel par la mise à jour des procédures et outils ainsi que par la formation du personnel.



Développer les premiers secours commerciaux

Dans le cadre du projet de renforcement des capacités opérationnelles de la Croix-Rouge guinéenne, le Centre mondial de référence des premiers secours (CMRPS) a apporté son appui et son expertise technique sur les premiers secours à base commerciale.

L'objectif général est de permettre à la Croix-Rouge guinéenne de développer ses activités commerciales de premiers secours, des

activités de qualité en matière d'éducation et de formation aux premiers secours et de les intensifier sur l'ensemble du territoire national. La Croix-Rouge guinéenne pourra ainsi renforcer son autonomie financière en générant des revenus, qu'elle pourra ensuite investir pour améliorer des services à base communautaire essentiels, notamment des programmes de premiers secours, de manière durable.

Le Centre mondial de référence des premiers secours

Fondé en 2012, le Centre mondial de référence des premiers secours (CMRPS) de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est hébergé et piloté par la Croix-Rouge française. Le CMRPS collabore avec les 191 Croix-Rouge et Croissant-Rouge ainsi qu'avec des partenaires scientifiques, institutionnels et privés. Cet investissement de la Croix-Rouge française s'inscrit pleinement dans sa stratégie de soutien au développement des Croix-Rouge et Croissant-Rouge, dans une approche multilatérale.

Le CMRPS assure le partage des connaissances entre ces acteurs et facilite la formation aux gestes de premiers secours à l'échelle mondiale. Pour que les gestes soient adaptés à tous les pays et à toutes les situations, Il participe à de nombreuses études aux côtés de médecins, de scientifiques et de chercheurs.

Véritable centre d'excellence, le CMRPS a pour objectif de réduire le nombre de décès, la gravité des blessures et de rendre les personnes et les communautés plus résilientes, grâce aux premiers secours.



La santé

La Croix-Rouge française développe des actions visant à renforcer les systèmes de santé, à atténuer l'impact sanitaire des crises et à améliorer la santé des populations en général. Les actions sont focalisées autour de quatre enjeux majeurs de santé publique.

Le renforcement du système de santé

La Croix-Rouge française s'attache à mener des actions de renforcement des systèmes de santé, en se concentrant sur trois priorités clés : le renforcement des compétences du personnel de santé, y compris les médecins, infirmiers, sages-femmes et professionnels de la santé mentale, à travers des formations et du compagnonnage ; l'établissement de systèmes d'information sanitaire efficaces, pour aider au pilotage des actions de santé et à la surveillance épidémiologique, renforçant ainsi la sécurité sanitaire globale ; l'optimisation de la gouvernance hospitalière, en particulier dans la gestion des produits de santé et des comités de gestion, pour améliorer l'efficacité du fonctionnement des établissements de soins.



Burundi : renforcer le système de santé à l'échelle d'un pays

Le projet Amagara Yacu vise à renforcer le système de santé burundais tout en tenant compte des inégalités de genre entravant le droit à la santé.

Il permet d'appuyer l'Institut national de santé publique en renforçant la qualité de la formation des ressources humaines en santé. Il contribue également à améliorer la qualité des prestations des laboratoires d'analyses médicales via le Laboratoire national de santé publique. De plus, les actions viennent renforcer les capacités des acteurs communautaires sur les enjeux liés à la santé sexuelle et reproductive, aux violences basées sur le genre et à la santé maternelle et infantile. Enfin, le projet appuie l'amélioration et la centralisation du système national de transfusion sanguine. Le projet est mis en œuvre par un consortium mené par la Croix-Rouge française et la Croix-Rouge du Burundi, avec la Fondation Mérieux et Amref Health Africa, et bénéficie du soutien financier de l'Agence française de développement (AFD).



Les épidémies et les maladies infectieuses

Dans le domaine des épidémies et des maladies infectieuses, la Croix-Rouge française joue un rôle crucial en matière d'interventions d'urgence en santé publique. Elle se mobilise non seulement dans la prévention et la lutte contre ces menaces, mais aussi dans la prise en charge clinique, biologique et de santé mentale des patients affectés. Une importance particulière est accordée à la participation communautaire, impliquant activement les agents de santé communautaire et le réseau des volontaires des Croix-Rouge et Croissant-Rouge. Les stratégies d'intervention d'urgence sont conçues pour répondre rapidement aux épidémies et aux maladies infectieuses à fort potentiel épidémique, en se concentrant sur les plus récurrentes et les grandes épidémies en cours telles que le VIH, la tuberculose et le paludisme.



Ces actions de santé publique en urgence comprennent la mise en place rapide de mesures de contrôle, de surveillance épidémiologique et de réponse adaptée à l'échelle locale, en collaboration étroite avec les autorités sanitaires et les communautés affectées.

Guinée : Renforcer la réponse sanitaire face aux maladies à potentiel épidémique

La Guinée fait régulièrement face à l'émergence de maladies épidémiques, telles que la rougeole, la fièvre jaune, la méningite, le choléra ou encore la polio. La gestion de la maladie à virus Ebola, qui a sévi de 2013 à 2015 a permis la mise en place de centres de prise en charge dédiés aux épidémies (CTEPI).

A la suite de la crise sanitaire de la COVID-19 en 2020, grâce à un financement de la délégation de l'Union européenne en Guinée, cinq centres de traitement des

épidémies ont été réactivés. Ils peuvent prendre en charge tout cas de maladies à potentiel épidémique. Grâce à ce projet, la Croix-Rouge française, en partenariat avec la Croix-Rouge guinéenne, contribue à limiter les conséquences sanitaires de ces épidémies, à renforcer les activités de surveillance des risques épidémiques au sein des communautés et à renforcer les capacités de la Croix-Rouge guinéenne dans la préparation et la réponse aux épidémies.

La santé sexuelle et reproductive

Ce domaine englobe les interventions visant à améliorer la santé maternelle et néonatale, à prévenir et prendre en charge les violences sexuelles basées sur le genre, ainsi que la planification familiale. Bien que cette approche soit spécifique, elle contribue grandement au renforcement global des systèmes de santé. Cela inclut la formation du personnel de santé, la fourniture d'équipement médical et de produits de santé, et la promotion d'une bonne gouvernance, assurant ainsi la pérennité et l'efficacité des actions entreprises. L'accès aux droits à la santé sexuelle et reproductive constitue également une préoccupation constante dans la mise en œuvre des actions de la Croix-Rouge française.



PROGRESS : **le droit à la santé pour tous**

Le programme régional genre et santé au Sahel (PROGRESS) est mis en œuvre, depuis 2020, par la Croix-Rouge française, en partenariat avec les Sociétés nationales dans trois pays (Niger, Mauritanie et Mali), et avec le soutien financier de l'AFD. Les actions mises en œuvre dans le cadre de ce programme visent à changer les représentations en matière de genre et les pratiques de santé maternelle et infantile au sein des communautés. Elles permettent

également d'améliorer l'offre de services adaptés aux attentes des populations et d'améliorer les compétences techniques et relationnelles des soignants. PROGRESS repose sur la participation communautaire, l'engagement des autorités publiques, l'implication de la société civile et le soutien technique des Croix-Rouge française, nigérienne et malienne et, du Croissant-Rouge mauritanien.

Les soins de santé primaire et la prise en charge de la sous-nutrition

Dans ce domaine, la Croix-Rouge française se concentre particulièrement sur les populations vulnérables telles que les déplacés, les migrants, les enfants et les femmes enceintes ou allaitantes souffrant de sous-nutrition. Les soins de santé primaire, couvrant la majorité des besoins en santé, sont essentiels pour améliorer la santé générale des populations.

La Croix-Rouge française s'efforce d'intégrer la prise en charge de la sous-nutrition dans les soins de routine des structures de santé pour assurer un traitement systématique et efficace, sachant que les enfants et les femmes en situation de sous-nutrition sont particulièrement à risque dans les régions où les systèmes de santé sont faibles.

Apporter une assistance humanitaire pour les populations affectées par la crise soudanaise

Depuis 2023, le Tchad enregistre un afflux de réfugiés considérables fuyant le Soudan. A l'Est du Tchad, les besoins humanitaires sont immenses. La Croix-Rouge française et la Croix-Rouge du Tchad améliorent les conditions d'accueil et de prise en charge sanitaire des populations affectées par la crise soudanaise, à travers l'approche des Points de service humanitaires, des espaces sûrs, accueillants et accessibles où les personnes en déplacement peuvent accéder à une assistance fiable et holistique. Ces actions sont financées par le Centre de crise et de soutien (CDCS) du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et l'Union européenne, à travers la Direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire européenne (DG ECHO).



La gestion des risques de catastrophes

La Croix-Rouge française répond aux défis posés par l'augmentation et la complexité des catastrophes en développant des activités qui visent à renforcer la résilience des communautés vulnérables face aux catastrophes et aux effets du changement climatique. Il s'agit de placer les populations exposées aux risques au centre de la construction de leur résilience tout prenant en compte leurs inégalités, vulnérabilités et capacités différenciées. La Croix-Rouge française intervient également aux côtés des Croix-Rouge et Croissant-Rouge et des autorités locales afin de les aider à se préparer, à faire face et à se relever durablement.



Une catastrophe n'a rien de naturel. Les chocs et les aléas n'y conduisent pas inévitablement. Néanmoins, chaque année, des millions de personnes sont affectées.

La réduction des risques de catastrophe permet de sauver des vies en limitant l'ampleur des risques auxquels les gens sont exposés et le niveau des dommages qu'une crise peut causer. Elle peut aider les communautés à se préparer efficacement et faire face aux crises et aux catastrophes.

Cette approche est vitale car le nombre de catastrophes augmente notamment du fait du changement climatique, de la croissance démographique et du développement urbain dans les zones à risque.

Pour répondre à ces défis, la Croix-Rouge française intervient sur l'ensemble du cycle de gestion des risques de catastrophes, à savoir, la prévention et l'atténuation, la préparation et l'anticipation, la réponse et le relèvement.

Réduire les risques liés aux aléas naturels, aux crises sanitaires et au changement climatique

Les catastrophes d'origine naturelle constituent l'un des principaux facteurs de déstabilisation des communautés dans les trois bassins du Sud-Ouest de l'océan Indien, de la Caraïbe et du Pacifique Sud. Présente dans ces territoires à travers ses trois plateformes d'intervention régionale (PIROI, PIRAC et PIOPS), la Croix-Rouge française met en œuvre avec le soutien de l'Agence française de développement (AFD), le projet 3 Océans.

Depuis 2019, la Croix-Rouge française travaille à renforcer la préparation aux catastrophes des communautés, des acteurs locaux et régionaux et des Croix-Rouge et Croissant-Rouge, de manière coordonnée. Ses actions se focalisent sur la prévention (sensibilisations communautaires et en milieu scolaire, analyses de vulnérabilités et de capacités,



plans d'actions de réduction des risques communautaires, solutions fondées sur la nature) et la préparation (plans de contingence, développement de systèmes d'alertes précoces, actions anticipatoires, etc.).

Lutter contre la sécheresse grâce aux actions anticipatoires

Depuis 2019 au Niger, le projet « Renforcement de la résilience des populations face aux périodes d'insécurité alimentaire et nutritionnelle » s'appuie sur une approche innovante qui permet d'anticiper et de réagir de manière précoce, sur la base de prévisions de catastrophes et non plus sur la base de l'impact de ces dernières.

Il s'agit de tirer parti du temps entre l'avertissement d'une catastrophe et son impact potentiel, afin de mettre en œuvre des actions précoces qui permettent aux populations d'anticiper l'événement à venir, de protéger leurs vies et leurs moyens d'existence.

Les actions basées sur les prévisions combinent les prévisions météorologiques et l'analyse des risques pour anticiper, réduire les impacts des catastrophes et ainsi favoriser la résilience des populations. De plus, ce dispositif permet de revoir considérablement à la baisse les coûts d'une réponse humanitaire classique tout en améliorant les capacités de préparation et de réponse de la Croix-Rouge nigérienne. Initialement soutenu par l'AFD, aujourd'hui, ce projet est financé par la Croix-Rouge britannique et est également étendu à la Mauritanie.

Des expertises transversales et intégrées

La Croix-Rouge française adopte une stratégie d'intervention unique en combinant le soutien institutionnel et l'action communautaire. Ce positionnement spécifique permet à la Croix-Rouge française de renforcer les capacités des institutions tout en agissant directement au sein des communautés, s'appuyant sur un réseau de volontaires.

Dans le secteur de la santé, cette approche permet d'améliorer l'offre de soins et de renforcer les actions de prévention et la demande de soins. Elle est également appliquée dans la gestion des risques de catastrophes, où le renforcement des capacités des autorités et des services de l'État s'accompagne d'une collaboration accrue et de la mise en réseau pour le déploiement et la révision de dispositifs de gestion des catastrophes à différents niveaux.

Aussi, la Croix-Rouge française intègre systématiquement trois expertises transversales pour garantir des interventions de qualité en santé : l'eau, l'assainissement et l'hygiène, essentiels pour des soins de qualité ; la santé mentale et le soutien psychosocial, pour une prise en charge globale des besoins individuels ; et la protection, le genre et l'inclusion, pour réduire les inégalités de genre en santé. Cette approche multidisciplinaire est complétée par l'expertise de la Croix-Rouge française acquise en France, notamment dans les domaines des premiers secours, de la formation des ressources humaines en santé, et de la gouvernance et gestion hospitalière, s'appuyant sur son réseau d'établissements de santé et de formation.



La réponse aux urgences

Le Mouvement Croix-Rouge et Croissant-Rouge représente un acteur unique dans la réponse aux crises et aux catastrophes qui surviennent dans le monde. Ses différentes composantes interviennent de manière coordonnée au plus près des populations affectées.

La réponse aux urgences de la Croix-Rouge française se situe, à différents niveaux : global, régional et local.

Global

Des équipes spécialisées dans les situations d'urgence

Les équipes de réponse aux urgences humanitaires (Emergency response units - ERU)

La Croix-Rouge française a déployé ses équipes de réponse aux urgences plus de 60 fois, depuis leur création en 2002, dans des contextes variés (catastrophes d'origine naturelle, déplacements de population, épidémies, etc.). Les hommes et les femmes qui constituent ces équipes de spécialistes volontaires se rendent disponibles dans les 48 à 72 heures suivant la catastrophe, pour une durée minimale de trois semaines. Les ERU sont déployées sous l'emblème et la coordination de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et répondent dès leur arrivée aux besoins les plus urgents de la population : soins médicaux et soutien psychosocial, accès à l'eau potable et à l'assainissement, distribution de biens de premières nécessité.



Les équipes d'intervention rapide (Rapid Response)

Ces équipes d'intervention rapide, constituées de personnels spécialisés, sont déployées à court terme pour renforcer les capacités de réponse des Croix-Rouge et Croissant-Rouge. Elles soutiennent particulièrement les opérations humanitaires au niveau de l'évaluation des besoins, de la coordination et de l'appui technique dès les premières heures suivant une crise ou une catastrophe. Ces équipes sont, elles aussi, déployées sous l'emblème et la coordination de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Le cyclone Freddy au Malawi : des cliniques mobiles pour soigner les populations vulnérables

C'est le cyclone le plus long jamais observé. Freddy s'est abattu sur le Malawi en mars 2023, après avoir touché Madagascar et le Mozambique, causant un grand nombre de victimes et des dégâts considérables. Le Mouvement s'est mobilisé aux côtés de la Croix-Rouge du Malawi en lançant un appel d'urgence pour répondre aux besoins humanitaires immenses.

Dans le cadre de ce dispositif, la Croix-Rouge française a déployé ses équipes médicales de réponse aux urgences et une clinique mobile pour soigner les populations touchées.

Cette clinique permet de prendre en charge les besoins d'une population de 30 000 personnes en santé primaire (prise en charge des blessures et infections, prise en charge des femmes enceintes, etc.).

Le séisme au Maroc : rétablir l'eau dans les villages de l'Atlas

C'est dans les villages isolés et difficiles d'accès des montagnes du Haut Atlas, que les ERU de la Croix-Rouge française sont intervenus pour répondre aux besoins des populations touchées par le terrible séisme qui a frappé le Maroc, en septembre 2023. La Croix-Rouge française a déployé ses équipiers spécialisés en eau, hygiène et assainissement chargés, entre autres, d'installer ou de remettre en service les canalisations d'eau et de construire des douches et des latrines.

Une vingtaine de villages ont ainsi été appuyés. La population a aussi été sensibilisée aux questions d'hygiène, de gestion des déchets et de l'entretien du matériel, l'objectif étant de mettre en place des dispositifs pérennes, dans un souci de respect de l'environnement et de la santé des populations.



Régional

Une présence sur trois bassins océaniques

La présence française au travers des territoires d'outre-mer permet un positionnement stratégique, notamment dans les régions les plus affectées par les aléas climatiques.

Grâce à ses plateformes d'intervention régionale (PIR), la Croix-Rouge française est présente dans la région Amériques-Caraïbes avec la PIRAC basée en Guadeloupe, dans la région de l'Océan Indien avec la PIROI basée à La Réunion et dans l'Océan Pacifique Sud avec la PIROPS basée en Nouvelle-Calédonie.

Cette présence régionale permet à la Croix-Rouge française de concentrer ses compétences et ses moyens de réponse au plus près des populations vulnérables. De plus, ces capacités régionales d'intervention reposent sur un réseau et une couverture territoriale dense, grâce aux partenariats établis avec les Croix-Rouge et Croissant-Rouge locaux.

PIROI Center

À la fois fruit de l'évolution constante des missions de la plateforme d'intervention régionale de l'océan Indien (PIROI) et de réponse au défi grandissant de la gestion des risques de catastrophes, dans un contexte global marqué par le changement climatique, la PIROI a initié le développement d'un centre régional d'expertise, de formation et d'innovation : le PIROI Center. Il permettra d'atteindre son objectif de réduction de l'impact des catastrophes liées aux aléas naturels, des crises sanitaires et des effets du changement climatique dans la zone.

Répondre aux défis logistiques lors d'une urgence

Le prépositionnement de stocks de biens de première nécessité au plus près des zones exposées est indispensable en cas de catastrophe. Ces stocks de contingence prépositionnés contiennent principalement des articles de première nécessité dans le domaine de l'habitat d'urgence, de la santé, de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement et des produits de première nécessité non alimentaires. Dans les situations d'urgence, le matériel nécessaire peut être déployé rapidement avec des équipes spécialisées formées et entraînées pour apporter une aide efficace aux populations affectées.

La PIRAC possède 2 entrepôts régionaux. À cela s'ajoutent 5 stocks territoriaux. Elle a également renforcé les capacités des Croix-Rouge caribéennes avec la construction ou la réhabilitation de 14 stocks humanitaires répartis sur 11 îles. La PIROI et les Croix-Rouge et Croissant-Rouge partenaires assurent la gestion de 11 entrepôts de contingence. La PIROPS dispose quant à elle d'un entrepôt en Nouvelle-Calédonie. Ce maillage sur l'ensemble des zones d'influence de chaque plateforme d'intervention régionale a pour but de pouvoir intervenir efficacement, dès les premières heures d'une crise ou d'une catastrophe.



Local

Des délégations de la Croix-Rouge française implantées au niveau local

Par son ancrage géographique et sa proximité avec les Croix-Rouge et Croissant-Rouge, auprès desquelles elle travaille depuis parfois plusieurs dizaines d'années, la Croix-Rouge française est en capacité de se mobiliser au plus vite dans ces pays pour répondre à la survenue des crises. La Croix-Rouge française a développé un partenariat renforcé avec 22 Croix-Rouge et Croissant-Rouge permettant également d'assurer un renforcement de leur capacité d'intervention directe.

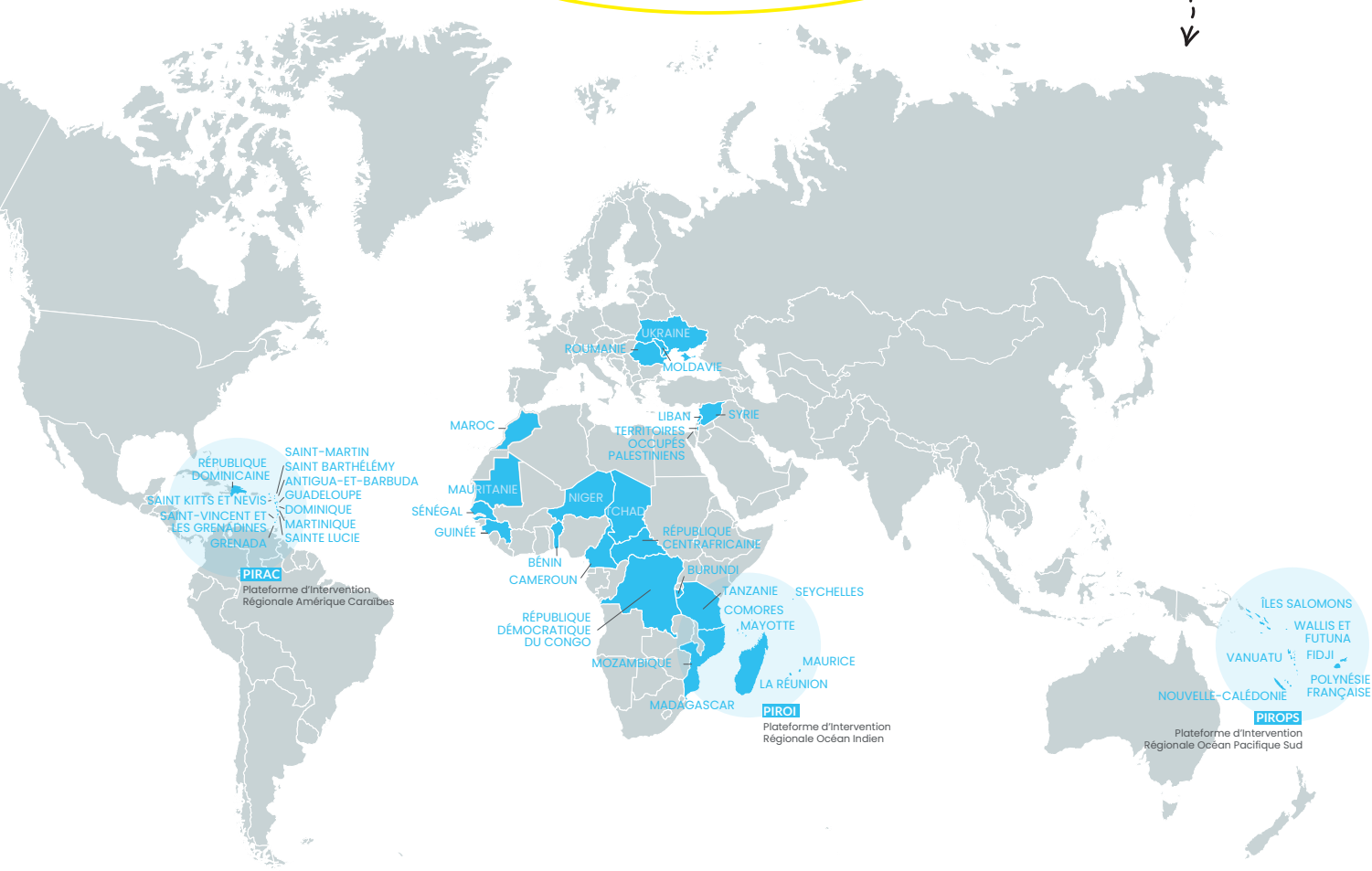
Conflit en Ukraine : soutenir les populations impactées

Face à un conflit qui perdure et s'intensifie, la Croix-Rouge française, ainsi que l'ensemble du Mouvement international de la Croix-Rouge, tentent au quotidien de répondre aux besoins essentiels de la population Ukrainienne. Etreintée par des conditions de vie dramatiques, par le manque de sécurité et d'accès aux services essentiels depuis maintenant plus de 2 ans, elle peine toujours à répondre à ses besoins les plus basiques.

Immédiatement après le 24 février 2022, la Croix-Rouge française a pu, très rapidement, acheminer des centaines de tonnes de matériel humanitaire, des kits d'urgence et d'assistance hivernale, du matériel de premiers secours et des biens de première nécessité, vers l'Ukraine et dans les pays limitrophes. Elle a déployé des équipes d'intervention rapide (« Rapid Response ») à Uzhhorod et à Vinnytsia. Elle a par la suite ouvert des délégations en Ukraine et en Roumanie et renforcé sa coopération avec les Croix-Rouge moldave et croate. Actuellement, elle poursuit, aux côtés de ces Croix-Rouge, son appui vital et le développement de leurs capacités institutionnelles et structurelles, à travers des activités de distribution de biens essentiels, de formations en premiers secours, ou encore de santé mentale et communautaire. Enfin, la Croix-Rouge française s'attache à défendre et promouvoir le droit international humanitaire.



Présence de la Croix-Rouge française



Chiffres clés

décembre 2023

9 963 486

bénéficiaires

22

pays

d'intervention

3

plateformes
d'intervention
régionale

122

projets
en cours

205

salariés en activité
internationale
dont

140

DMI (délégués
en mission
internationale)

673

collaborateurs
nationaux

333

ERU (équipers
de réponse
aux urgences)
en réserve



129,7

millions d'euros
de budget
estimé en 2023

Ils nous soutiennent

Nos partenaires se mobilisent à nos côtés, que ce soit pour répondre aux multiples urgences, ou pour soutenir le travail constant des délégations de la Croix-Rouge française dans les pays où nous sommes présents, aux côtés des Croix-Rouge et des Croissant-Rouge.



Ambassades de France : Cameroun, Tchad

Commune : Aiglemont, Aix-en-Provence, Allouis, Angoulême, Anzin, Arelaune-en-Seine, Argelès-sur-Mer, Argens-Minervois, Argentré, Arnage, Arpajon, Artix, Avoine, Aubry, Audincourt, Audun-le-Tiche, Barjac, Bédarieux, Benoitsey, Bergheim, Berric, Bethoncourt, Bihorel, Blaymont, Bois-Plage-en-Ré, Boissy-sous-Saint-Yon, Bordeaux, Boulogne-Billancourt, Bourgoin-Jallieu, Brest, Bretteville-Le-Rabet, Brison-Saint-Innocent, Canéjan, Caouënnec-Lanvézéac, Chalampé, Champs-Géraux, Charenton-le-Pont, Charmé, Chasseneuil-du-Poitou, Châtenay-Malabry, Chauvigny, Chaville, Chécy, Chilly-Mazarin, Combleux, Compans, Corbas, Corbreuse, Cormeilles-en-Parisis, Cormelles Le Royal, Cornillé-les-Caves, Courdimanche, Créteil, Dampierre en Graçay, Darnétal, Dieppe, Dourdan, Drancy, Echirrolles, Ermont, Erstein, Etauliers, Evenos, Eybens, Eysines, Fontenay-sous-bois, Fraïssé-Cabardès, Fresnes, Gonesse, Gradignan, Guebwiller, Hauts de Bièvre, Herserange, Hettange-Grande, Huest, Joeuf, La Chapelle-sur-Erdre, La Chapelle-Thouarault, Ladoix-Serrigny, Lafitte-sur-Lot, Le Beausset, Les Mureaux, Le Noyer, Lendou-en-Quercy, Lesneven, Les Pennes Mirabeau, Lézignan-la-Cèbe, Limas, Limay, Lingolsheim, Lyon, Macornay, Merlas, Meudon, Migennes, Miniac-Morvan, Montargis, Montbéliard, Montluçon, Montreuil, Montreuil-Bellay, Montville, Nîmes, Orchies, Orvault, Ostricourt, Parves et Nattages, Perpignan, Petit-Couronne, Piolenc, Pluguffan, Poisy, Pont-Saint-Esprit, Port-Jérôme-sur-Seine, Prouvy, Quimper, Ribécourt-Dreslincourt, Riedisheim, Riorges, Rive-de-Gier, Roanne, Roissy-en-Brie, Rouziers-de-Touraine, Saint-André-lez-Lille, Saint-Carreuc, Saint-Chaffrey, Saint-Chamond, Saint-Clément-sur-Guye, Saint-Cyr-l'École, Saint-Didier-au-Mont-d'Or, Saint-Etienne, Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Genis-Pouilly, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Ismier, Saint-Jean-de-la-Ruelle, Saint-Michel-sur-Orge, Saint-Quentin-Fallavier, Saint-Règle, Saint-Rémy-sur-Avre, Saint-Sauveur, Saint-Viaud, Sandouville, Sauverny, Sélestat, Seloncourt, Seyne-sur-Mer, Soyaux, Talence, Tarnos, Thiais, Tourrette-Levens, Valenton, Vaujany, Vaulx-en-Velin, Verdigny, Versailles, Vert-Saint-Denis, Vigneux-sur-Seine, Villeneuve-la-Guyard, Villeneuve-le-Roi, Villeparisis, Viviez, Voujeaucourt, Vyans-le-Val, Wasselonne, Wattignies, Wittenheim, Wizernes, Yerres, Yvre-l'Évêque

Conseils départementaux : Alpes-Maritimes, Aube, Eure, Guadeloupe, Haute-Savoie, Hauts-de-Seine, Ile-et-Vilaine, Isère, La Réunion, La Somme, Loire, Loire-Atlantique, Lozère, Mayenne, Meuse, Tarn, Val d'Oise

Conseils régionaux : Centre-Val de Loire, Ile-de-France, Guadeloupe, La Réunion, Occitanie

Préfectures : Guadeloupe, La Réunion

CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo, Collectivité de Corse, Collectivité Européenne d'Alsace, Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL), Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin, Communauté de communes Loire et Allier, Communauté de communes du Pays Sabolien, Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume, Communauté d'agglomération Vichy Communauté, Grand Orb, Communauté de Communes en Languedoc, Grand-Orly Seine Bièvre, Grand Paris Sud Est Avenir, Intercommunalité-Métropole de CA Montargoise et Rives du Loing, Le Havre Seine Métropole, Melun Val de Seine, Tours Métropole Val de Loire

Crédits photos :

couverture, p. 4, p. 12, p. 13 : Guillaume Binet/IFRC ; p. 6, p. 20 : Anette Selmer-Andresen/IFRC ;
p. 8 (haut), p. 10, p. 11 : Gwenn Dubourtoumieu/CRF ; p. 8 (bas) Lucien Lung/CRF ; p. 9 Ibrahim Malla/IFRC ;
p. 14 : Croix-Rouge hilippine ; p. 15 : Caren Ramanantoanina/IFRC ; p. 16 : Merit Maharjan/IFRC ;
p. 17 : Marko Kobic/Croix-Rouge canadienne ; p. 18 : Benoit Matsha-Carpentier/IFRC ; p. 19 : PIRAC/CRF

Membre du plus grand réseau humanitaire au monde

La Croix-Rouge française fait partie du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Il est composé de trois entités :

- La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC)
- Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR)
- **191** Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge œuvre pour sauver des vies, renforcer la résilience des communautés, consolider la localisation et promouvoir la dignité dans le monde entier. Plus de **16 millions** de volontaires interviennent chaque année auprès des communautés dont ils sont eux-mêmes issus et dont ils ont la confiance. Grâce à son vaste réseau de plus de **197 000** branches locales, le Mouvement s'engage et soutient les communautés les plus éloignées.

SERVICES ADMINISTRATIFS

CAMPUS CROIX-ROUGE FRANÇAISE

21, rue de la Vanne CS 90070 92126 Montrouge Cedex

TÉL. : 00 33 (0) 1 44 43 11 00 - www.croix-rouge.fr

SIÈGE SOCIAL

98, rue Didot 75694 Paris Cedex 14



**CROIX-ROUGE
FRANÇAISE**